

DELIBERATION

Session ordinaire du 1^{er} juin 2017

L'an deux mille dix sept, le 1^{er} juin à 20h00, Le Conseil Municipal de la commune de **M A S Q U I E R E S** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Thierry BOUQUET**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16.05.2017

Présents : MM Thierry BOUQUET – Jean-Claude RIGAL – Willy BIEBER – Prosper BASSET – André BOUYSSOU - Patrick BEAUMIER - Jean-Luc AVEQUIN - Jacob SNOWBALL
Mme Christine BOUYSSOU

Absents :

Excusés : M. Jean-Philippe CAPDECOMME.

Secrétaire : M. Willy BIEBER

Procuration de M. Jean-Philippe CAPDECOMME donnée à M. Willy BIEBER

Ordre du jour :

- 1- Elections législatives : bureau de vote
- 2- Courrier du CPIE,
- 3- Tera : courrier de M. le Sous-Préfet,
- 4- Logement communal et divers : devis peinture
- 5- Document unique
- 6- Travaux Voirie 2017

1 – Elections législatives : bureau de vote :

Bureau du 11.06.2017 et 18.06.2017

Président	Titulaire :	Thierry BOUQUET
Assesseurs	Titulaire :	André BOUYSSOU
	Titulaire :	Jean-Claude RIGAL
Secrétaire :	Titulaire :	Willy BIEBER

Scrutin du 11.06.2017

08H00 – 10H30 Christine BOUYSSOU, André BOUYSSOU,
10H30 – 13H00 Thierry BOUQUET, Willy BIEBER
13H00 – 15H30 Jean-Claude RIGAL, Jean-Luc AVEQUIN,
15H30 – 18H00 Thierry BOUQUET – Marie-Jeanne LASRY

Scrutin du 18.06.2017

08H00 – 10H30 Christine BOUYSSOU, André BOUYSSOU,
10H30 – 13H00 Willy BIEBER, Prosper BASSET
13H00 – 15H30 Jean-Claude RIGAL, Jean-Luc AVEQUIN,
15H30 – 18H00 Thierry BOUQUET – Marie-Jeanne LASRY

2 – Courrier du CPIE : Délégation de la commune pour financement :

Monsieur le Maire lit le courrier envoyé par le CPIE relatif à une délégation de la commune au CPIE pour faire les demandes de financement et le portage du nouveau plan de gestion 2017 du vallon de la vergnotte. Les travaux seraient à entreprendre en 2017. Monsieur le Maire et les adjoints rappellent qu'ils ne sont pas favorables pour 2017 à engager une participation communale. Une discussion s'engage avec le point de vue de chacun. Il sera demandé le détail de ce plan de financement au CPIE pour présentation à un nouveau conseil municipal.

3 – TERA : courrier de M. le Sous-Préfet de Villeneuve sur Lot :

Monsieur le Maire lit le courrier de M. le Sous-Préfet de Villeneuve sur Lot relatif aux constructions de l'Association TERA au lieu dit "Lartel". L'Association a installé des constructions qu'elle définit comme temporaires et déclare se livrer à des actions culturelles dispensant de permis de construire et d'autorisation d'urbanisme pour une période d'une année.

M. le Sous-Préfet de Villeneuve sur Lot précise dans son courrier que les actions culturelles menées par l'Association TERA ne sont pas retenues comme manifestations dispensant d'autorisation d'urbanisme.

Une discussion s'engage sur les divergences des conseillers sur le projet d'éco-village de l'Association TERA sur la commune de MASQUIERES au lieu dit "Lartel" et des prototypes installés depuis juin 2016.

M. Patrick BEAUMIER demande la programmation d'une réunion en mairie avec les responsables de l'Association pour un exposé précis sur le sujet et en suivant un nouveau conseil municipal, éventuellement à huis clos, afin de définir la position des élus de la commune.

4 - Logement communal et divers : devis peinture :

Des devis pour réfection de peinture sur les murs et les boiseries du logement communal ont été demandés à l'entreprise ALEJO. Après discussion il est décidé de traiter les poutres bois uniquement.

Les travaux de peintures sur les portails du cimetière et les bancs au bourg seront entrepris.

5 - Document unique :

Le cabinet ACPR Prévention a adressé une proposition tarifaire d'honoraires avec contrat de 3 ans, pour accompagner la commune dans le cadre de l'actualisation du document unique concernant la prévention des risques professionnels et l'évaluation des risques psychosociaux (RPS).

Le conseil municipal après discussion ne souhaite pas donner suite à cette proposition de contrat dans l'immédiat.

6 - Voirie rurale 2017 :

M. Willy BIEBER présente les devis obtenus de FUMEL Vallée du Lot pour la réfection des voiries de :

“Las Bertenettes” – 1.170,00 € TTC,

“La Loubatière” – voirie pouvant être intégrée après travaux dans la voirie communale et transférée à FUMEL Vallée du Lot – 9.003,00 € TTC,

“La Loubatière” – travaux castine – 3.843,00 € TTC

M. André BOUYSSOU demande un devis pour la réfection du chemin rural très dégradé traversant la ferme de la famille Henri BOUYSSOU. Un devis sera demandé.

Après discussion et dans un premier temps, le devis du chemin de “Las Bertenettes” est retenu pour travaux en 2017.

Questions diverses :

Fêtes des rosières : contacter la famille DAUTREMEPUICH pour la candidature d'Amandine DAUTREMEPUICH.

Muret du chantier jeunes 2016 : M. Patrick BEAUMIER signale que le mur s'est dégradé cet hiver.

Régularisation emprise voirie à “Pis” : M. Prosper BASSET demande que la régularisation de l'emprise du chemin de “Pis” soit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Le Président déclare clos la séance ordinaire du 1^{ER} juin 2017 à 23h00.

Ont signé au registre les jours, mois et an susdits :

Les membres présents

Thierry BOUQUET

Jean-Claude RIGAL

Willy BIEBER

Prosper BASSET

André BOUYSSOU

Jean-Luc AVEQUIN

Patrick BEAUMIER

Christine BOUYSSOU

Jacob SNOWBALL.